

Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 9

Engagements RSE dans le secteur de la santé et des médicaments



féfi fédération française des industries de santé **Fédération Française des
Industrie de Santé (Féfis)**

Représentant un secteur majeur et à haute valeur ajoutée de l'économie française avec un chiffre d'affaire moyen annuel de 65 milliards d'euros, la Féfis fédère, à travers ses onze organisations membres, plus de 900 entreprises produisant et commercialisant des produits de santé : médicaments à usage humain, médicaments vétérinaires, dispositifs médicaux, produits de diagnostic, chimie organique de synthèse, façonnage industriel et distribution en gros.



Les Entreprises du Médicament (Leem)

Organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le Leem s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents et leurs 100 000 collaborateurs, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le Leem contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

Rubrique RSE sur le site du Leem :

www.leem.org/article/responsabilite-societale-des-entreprises-du-medicament

Contacts :

◆ **Michaella Igoho**, chargée de mission (Féfis)
contact@fefis.com

◆ **Delphine Caroff**, directeur affaires européennes, relations extérieures et RSE (Leem)
dcaroff@leem.org

1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

- Performance sociale, diversité et conditions de travail ;
- Gestion de l'impact environnemental ;
- Ethique et transparence envers les acteurs de la société ;
- Lutte contre la contrefaçon et la falsification ;
- Développement durable local ;
- Et plus spécifiquement pour le secteur du médicament : accès aux soins et aux médicaments, et contribution au bon usage et à la sécurité des produits.

2. Stratégie et engagements

◆ Engagement RSE du secteur du médicament : Convention d'engagement volontaire développement durable

Suite à une première « Convention d'engagement volontaire du secteur du médicament dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour la période 2009-2011 » signé en 2009 par le Leem avec le ministère de l'Écologie et du Développement durable, le ministère de la Santé, les Entreprises du Médicament (Leem) ont souhaité poursuivre et renforcer leurs engagements, en signant une nouvelle Convention d'engagement volontaire pour la période 2012-2014. Cette feuille de route qui s'inscrit dans le cadre de l'ISO 26 000, définit cinq programmes d'actions assortis d'objectifs chiffrés et d'indicateurs précis :

- Mettre en place une gouvernance de la RSE au sein des entreprises du médicament, en nommant des correspondants RSE internes, en formant les collaborateurs à la RSE et en informant les institutions représentatives du personnel ;
- Encourager la diversité et l'amélioration continue des conditions de travail, notamment concernant les seniors, les alternants, ainsi que les personnes en situation de handicap ;
- Développer des programmes d'actions environnementales tout au long du cycle de vie du médicament, en particulier pour la collecte et de la destruction des déchets d'activités de soins à risques infectieux, la collecte de médicaments non utilisés et la gestion des émissions de gaz à effet de serre ;
- Promouvoir une démarche éthique et transparente en relation avec les attentes de la société, concernant le lobbying responsable, la diminution de l'expérimentation animale, et les achats responsables ;
- Favoriser l'accès des médicaments au plus grand nombre et agir en acteur d'un développement durable local, notamment par le biais de la Fondation des Entreprises du Médicament ou de l'association Tulipe.

Informations complémentaires



◆ Engagement des secteurs de la santé et du médicament contre la contrefaçon :

- Charte de lutte contre les produits contrefaits sur le web et lutte contre la contrefaçon

Pour renforcer la sensibilisation du public aux risques d'achat sur Internet, le Leem et la Féfis ont signé avec les plateformes de e-commerce et les opérateurs postaux, la Charte de lutte contre les produits contrefaits sur le web.

- Protocoles d'accord signés avec la Douane et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)

Afin de renforcer la coopération opérationnelle entre les industries de santé et les services douaniers sur un plan national la Féfis et le Leem ont signé un protocole d'accord avec les douanes françaises. Sur le plan international, le Leem a signé en 2013 un protocole d'accord avec l'OMD pour lutter contre le trafic illicite de produits de santé.

- « Déclaration de principe » pour renforcer la lutte contre les médicaments falsifiés

Les Entreprises du Médicament (Leem) et l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) ont signé le 7 juillet 2014 une « Déclaration de principe » qui renforce leur partenariat, en France, en matière de lutte contre les médicaments falsifiés.

◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord collectif sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, 2011 ;
- Accord collectif sur la santé au travail dans les entreprises du médicament, 2011 ;
- Accord collectif sur l'emploi des seniors, 2009 ;
- Accord collectif en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes atteintes d'un handicap, 2008 ;
- Accord collectif relatif au dialogue social dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux, 2006



3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

Outils

De nombreux outils concernant les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont proposés par le Leem pour accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE, et notamment :

◆ Concernant les enjeux environnementaux et sociétaux

- Outil CarbonEM®

Afin d'encourager leur réduction, le Leem a optimisé l'outil CarbonEM®, mis en place en 2011, pour permettre aux entreprises du secteur de réaliser leur bilan carbone et quantifier les émissions propres à l'industrie pharmaceutique. Il organise aussi, deux fois par an, le « Club utilisateurs CarbonEM® » pour échanger sur les plans de réduction.

- Socle Commun de questions RSE pour les Achats responsables

Pour aider les entreprises à avancer sur le sujet des achats responsables, un socle commun de questions RSE à destination des fournisseurs est proposé aux adhérents du Leem. Ce socle de questions RSE concerne les achats indirects et permet aux entreprises du médicament d'intégrer des critères développement durable à leurs appels d'offre. Ce socle de questions RSE est à adapter selon les enjeux de chaque entreprise.

◆ Concernant le recrutement et l'évolution de carrière

- www.macarrieredanslapharma.org

Ce site Internet sur les passerelles métiers offre une visibilité sur les évolutions professionnelles possibles au sein d'un même domaine d'activité ou vers une autre famille de métiers de l'industrie pharmaceutique.

- www.emploi.leem.org

Ce site Internet, produit par le Leem, est destiné aux candidats et recruteurs du secteur des industries de santé en France. Il propose des annonces d'offres d'emplois et de stages ainsi que des candidatures.

Guides pratiques et études

◆ Guide pratique « Éco-conception des emballages : comment aller plus loin ? » (2013)

Ce guide rédigé par le Leem et Adelphe met à disposition des professionnels du secteur des éléments pratiques et opérationnels pour les guider dans leurs efforts d'éco-conception. Des sessions d'information des entreprises du secteur sur ces enjeux ont également été



organisées. De plus, ce guide présente la signalétique « Info-tri Médicaments », dédiée aux emballages de médicaments et développée par le Leem, Adelphe et Cyclamed. Cette signalétique clé en main est proposée aux entreprises du secteur. Elle leur permet d'apposer, notamment sur la notice, les consignes de tri relatives à chaque élément de l'emballage, qu'il soit vide de tout contenu ou non.

Informations complémentaires

◆ Brève Qualité et Sécurité des Produits de Santé (QSPS) de la Féfis

Il s'agit d'un outil d'information et de sensibilisation à la lutte contre le trafic illicite de produits de santé, destiné à l'ensemble des parties prenantes (industriels, administrations...), contenant des informations générales et les actions du comité QSPS de la Féfis.

Informations complémentaires

Formation et accompagnement

◆ Espace de formations RSE en e-learning

Le Leem a développé trois formations en e-learning concernant le développement durable et la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Accessibles depuis l'espace Extranet du Leem, ces formations sont à destination des adhérents du Leem, et présentent les grands enjeux planétaires du développement durable, les actions spécifiques au secteur pharmaceutique, ainsi que les moyens d'agir individuellement au quotidien. Ces modules sont entièrement accessibles aux personnes rencontrant un handicap visuel ou auditif.

Commissions et club DD

◆ Comité Qualité et Sécurité des Produits de Santé (QSPS) de la Féfis et le Comité anti-contrefaçon du Leem

Ces groupes réunissent les entreprises et organisations professionnelles autour d'une problématique commune : la lutte contre le trafic illicite de produits de santé. Ils visent à favoriser la mutualisation des actions et faciliter l'échange d'informations pour lutter contre la vente illicite de produits de santé.

◆ Commission RSE du Leem

Cette commission du Leem rassemble les personnes en charge de la RSE dans les entreprises adhérentes. Les travaux menés par cette commission sont restitués au Conseil d'administration du Leem. Des groupes de travail concernant des problématiques spécifiques (achats responsables, éco-conception, etc) sont également organisés.

◆ Comité de déontovigilance des entreprises du médicament (Codeem)

Le rôle du Codeem est de promouvoir et de faire respecter les règles d'éthique de la profession. Chargé de formuler des recommandations en matière de pratiques responsables, il est le gardien des Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP) du



secteur, qu'il doit faire appliquer et éventuellement évoluer. Il assure également une fonction de médiation en cas de litige sur des questions de déontologie et dispose d'un véritable pouvoir de sanction en cas de non-respect des règles déontologiques.

Dialogue avec les parties prenantes

◆ Comité de parties prenantes des entreprises du médicament (Coppem)

Créé en 2006, le Coppem est animé par un médiateur indépendant. Il regroupe des associations de patients, des experts de la RSE, de l'environnement et de la santé, un sociologue, des ONG et des entreprises du médicament. En 2013, le Coppem a notamment travaillé sur les questions de santé publique (stratégie nationale, inégalités sociales face aux soins) et du bon usage du médicament (effets indésirables). Ses travaux font l'objet d'une restitution annuelle devant le Conseil d'administration du Leem.

[Informations complémentaires](#)

Labels et trophées

◆ **Un trophée des bonnes pratiques RSE** dans le secteur du médicament est en cours de préparation pour 2014.

Evènements

◆ Organisation de petits-déjeuners RSE thématiques du Leem

Depuis 2011, le Leem organise annuellement des petits déjeuners d'échange sur des thématiques RSE, à destination de ses adhérents. L'objectif est d'aborder une fois par an une des composantes d'une stratégie RSE, en s'enrichissant des témoignages d'entreprises du secteur pharmaceutique ou, de préférence, d'autres secteurs. Exemple de thèmes : préservation de la biodiversité, dialogue avec les parties prenantes, stratégie carbone, etc.

Rapport RSE sectoriel

◆ Rapports annuels RSE du Leem

Le Leem publie annuellement un rapport RSE pour présenter les avancées du secteur en matière de RSE.

Le **9^{ème} rapport de responsabilité sociétale** a été publié en avril 2014 sur le site internet leem.org et est complété par une brochure de synthèse imprimable.

Le rapport RSE est aussi l'occasion de présenter les indicateurs de progrès en matière de RSE du secteur. Afin de mesurer les progrès accomplis, les entreprises adhérentes sont sollicitées annuellement via un questionnaire. Véritable baromètre socio-environnemental, il recueille des indicateurs, dont ceux de la « Convention d'engagement volontaire » (une trentaine). Les résultats 2013, publiés dans le dernier rapport RSE, ont confirmé la forte implication du secteur sur ces enjeux.

[Informations complémentaires](#)

4. Pour aller plus loin

◆ Observatoire Sociétal du Médicament

Il s'agit d'études de fond menées chaque année depuis 2010 par Ipsos sur le rapport des français au médicament (60 questions posées). Elle a été effectuée auprès de 1 017 personnes qui constituent un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus ; ainsi que de 503 médecins constituant un échantillon représentatif des médecins généralistes libéraux. La **4^{ème} édition** a été publiée en 2014.

[Informations complémentaires](#)

◆ Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins

Structure placée sous l'égide de la Fondation de France, créée en 2008 à l'initiative du Conseil d'administration du Leem, qui a pour objectif de soutenir des projets d'acteurs associatifs œuvrant pour la réduction des vulnérabilités et des Inégalités Sociales de Santé (ISS) en France.

[Informations complémentaires](#)

◆ Association Tulipe

Tulipe est l'opérateur qui fédère les dons des entreprises de santé pour répondre en urgence aux besoins des populations en détresse lors des crises sanitaires aiguës, des catastrophes naturelles et des conflits.

[Informations complémentaires](#)

◆ Handicap Entreprises du Médicament (HandiEM)

HandiEM est une association paritaire chargée de mettre en œuvre les orientations de l'accord de branche de 2008. Divers outils ont été déployés : des formations ainsi que des outils de communication et de sensibilisation.

[Informations complémentaires](#)

◆ Association DASTRI

L'association DASTRI a été créée en février 2012 avec pour objectif l'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des patients en auto-traitement.

[Informations complémentaires](#)

◆ Cyclamed

Cyclamed est une association loi de 1901 à but non lucratif regroupant l'ensemble de la profession pharmaceutique : pharmaciens d'officine, grossistes répartiteurs et laboratoires pharmaceutiques. L'association, agréée par les pouvoirs publics, a pour mission de collecter et valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies.

[Informations complémentaires](#)



Exemples de pratiques à l'international :

◆ Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutique (EFPIA)

Organisation professionnelle opérant en Europe, elle a été fondée en 1978 et se compose de 33 associations nationales et de 40 compagnies pharmaceutiques. La fédération agit en tant que porte-parole sur la scène européenne au nom de 2 200 industries pharmaceutiques dédiées à la recherche, au développement et à la disponibilité de nouveaux traitements.

Informations complémentaires

L'EFPIA a rédigé un **code sur la transparence** afin d'harmoniser au niveau européen les informations publiées, et qui régit les relations entre les entreprises et les professionnels de santé. Ce code entrera en vigueur en 2016.

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



MEDEF
55, avenue Bosquet
75330 Paris Cedex 07
Tél. : 01 53 59 19 19
www.MEDEF.com



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

ORSE
25 rue du Charolais
75012 Paris
Tél. : 01 43 46 02 22
www.orse.org